

# Les carences de l'Agglo

**Indiscrétion** | De nombreux griefs soulevés par la chambre des comptes dans son rapport définitif.

Le fonctionnement du Grand Narbonne va devoir changer. Le rapport définitif de la chambre régionale des comptes (CRC) est sans équivoque. Son intérêt repose sur l'amplitude de la période examinée. Dans ce document confidentiel (\*), les magistrats épluchent la gestion de l'Agglo, depuis sa création, le 26 décembre 2002. En une décennie, celle-ci est passée de la Can (Communauté d'agglomération de la Narbonnaise) et ses 18 clochers à un Grand Narbonne de 38 communes et 122 516 habitants, soit la première structure d'intégration communale de l'Aude. L'intercommunalité a grandi, mais elle a aussi évolué, de ses premiers pas, sous le règne Moynier (2002-2008), à l'organisation de son développement, sous l'ère Bascou (2008 à nos jours). Deux gouvernances, avec leurs méthodes propres. Aucune n'échappe aux critiques. Car si la gestion est devenue, à certains égards, plus rigoureuse au fil du temps, de nombreux points restent à améliorer. Extraits.



■ La gestion de la première structure d'intégration communale de l'Aude épluchée.

## 1 Histoire d'une montée en puissance

En élargissant ses horizons, l'Agglo a vu son budget de fonctionnement s'envoler. Les dépenses ont augmenté de 98% (entre 2004 et 2011), surtout avec la hausse des charges salariales (de 5,7 M€ en 2004 à 12,4 M€ en 2012). Les recettes ont, elles, explosé de 125%. Le niveau des dotations reste, lui, stable, notamment parce que l'Agglo redistribue plutôt généreusement son produit fiscal à ses communes.

## 2 Tous (in)égaux face à l'impôt ?

Le fonctionnement de l'Agglo est financé, en partie, par « la progression de l'impôt, avec une pression fiscale réelle », notent les magistrats. Elle s'exerce via les taxes d'habitation et foncière et la fiscalité des entreprises. Mais aussi, notamment, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Problème : non seulement

celle-ci est globalement élevée, mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : de 6% à 21,49% (en 2011), selon les communes ! Pas de quoi « assurer un traitement égalitaire des contribuables ». L'uniformisation de l'ensemble des tarifications, pour gommer les disparités qui existaient sur le territoire, reste d'ailleurs un objectif affiché de Jacques Bascou. La chambre pointe enfin le déséquilibre structurel du budget transport, malgré la hausse de la contribution des entreprises.

## 3 Endettement : plus du double de la moyenne

L'endettement se creuse. Si l'encours de la dette reste modéré, largement sous la moyenne nationale, tel qu'il résulte du budget principal en 2011, il a augmenté de plus de 50% en moyenne, par an, entre 2004 et 2011. Et la prise en compte de l'endettement global de l'Agglo, avec les budgets annexes, change la donne. Il atteint 87,2 M€, soit 819 € par habitant, fin 2011, plus du double de la moyenne nationale. La CRC pointe aussi « une lourde amnésie de la dette ». Conséquence du décalage entre la hausse de l'encours de la dette et les faibles niveaux d'investissements, l'Agglo se retrouve avec 27,5 M€ en caisse fin 2012. Les magistrats dénoncent une « absence de gestion de trésorerie ».

## 4 La fiabilité des comptes en cause

La CRC le déplore : « La fiabilité

comptable est largement perfectible », avec des « conséquences parfois déterminantes dans la gestion et dans la sincérité du bilan ». Par exemple une absence de vision fidèle du patrimoine de l'Agglo et une interrogation quant aux tarifs pratiqués en ce qui concerne l'eau et l'assainissement. Plusieurs anomalies sont relevées : des erreurs d'imputation, des modifications comptables peu orthodoxes, etc. De sérieux doutes sont aussi émis quant à la régularité de certaines écritures, jusqu'en 2008.

## 5 L'Agglo agit hors de ses compétences...

Le Grand Narbonne est invité à clarifier le périmètre de certaines de ses interventions. Il faut dire que la collectivité se mêle parfois de ce qui ne la regarde pas... Elle aurait eu notamment une interprétation extensive de certaines compétences, en mettant en œuvre une politique d'action culturelle et sportive (en particulier entre 2006 et 2011), alors qu'elle était chargée avant tout de la gestion des équipements. De nombreuses associations ont aussi été aidées, en dehors de tout cadre. L'Agglo a toutefois commencé à corriger le tir fin 2012, en étendant ses compétences aux actions culturelles. Dernière curiosité relevée, la coopération décentralisée lancée avec le Burkina-Faso en 2004, opération louable, mais qui n'entraîne pas dans ses attributions...

## 6 Marchés irréguliers

Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés dans les commandes publiques, notamment en 2007 et 2011. Le message des magistrats se veut clair : si des efforts ont été effectués pour encadrer davantage les procédures, « les conditions de mise en œuvre des marchés présentent des défaillances à tous les stades de la passation, indiquant un défaut de rigueur qui appelle une restructuration complète de la filière interne ».

M.C.

► (\*) Le rapport prend en compte les réponses de Jacques Bascou et Michel Moynier. Ils ont encore la faculté d'adresser un ultime courrier aux magistrats, qui sera annexé à la fin du document. Une fois que le conseil communautaire aura été informé du contenu du rapport, il deviendra public.

## EN BREF

● **ALENIS LUI DOIT 8,8 M€!** L'Agglo entretient des relations financières risquées avec Alenis (ex-Sena Sud), jugent les magistrats. Depuis 2008, 8,8 M€ d'avances ont été versées par la collectivité, un pactole qu'elle n'est pas certaine de récupérer, la société d'économie mixte « offrant peu de garantie de recouvrement ». La CRC appelle au remboursement.

● **2008.** En cette année d'alternance politique, les investissements s'envolent de 180 %, notamment avec des aménagements à l'Espace de Liberté et à l'IUT Génie chimique. Beaucoup d'opérations passent par Sena Sud. Des aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au BTP sont versées, ainsi que des subventions d'équipement. Les subventions de fonctionnement versées aux communes connaissent un pic (ainsi qu'en 2007 et, dans une moindre mesure, en 2011). Celles qui sont adressées aux associations et autres organismes privés auront, elles, explosé de 624 %, entre 2003 et 2011.

● **SOUTIENS.** « L'exemple de l'opération d'aménagement de la zone de la Coupe est emblématique des irrégularités comptables constatées », fustigent les magistrats.

Une aide exceptionnelle de 3 M€ en 2005 et une avance de trésorerie de 1,14 M€ en 2008 laissent la chambre « perplexe ». « Les opérations d'aménagement de cette zone ont ainsi été déconnectées du marché et des réalités économiques, les dépenses n'étant plus équilibrées par la commercialisation des terrains, mais, in fine, par la subvention publique », résume la CRC.

Dans un registre proche, l'Espace de Liberté, présentant un déficit d'exploitation, a reçu, notamment entre 2005 et 2009, un soutien important du Grand Narbonne, « qui plus est non conforme aux règles en vigueur ».

● **ZONES D'ACTIVITÉS.** Sur les 38 zones d'activités présentées comme relevant de la gestion du Grand Narbonne, 18, au moment du contrôle, n'avaient pas été réellement transférées dans le patrimoine de l'Agglo.

● **PARC DES EXPOS.** La gestion de la salle, longtemps assurée par l'OIDEN, aurait dû être soumise aux règles d'égalité de traitement et de transparence légale. La situation a été régularisée en 2012, avec une délégation de service public.

## Personnel et temps de travail...

La gestion du personnel a connu un tournant en 2008. Investi, Jacques Bascou souhaite créer une DRH et mettre fin aux mises à disposition des employés de la Ville. La CRC s'interroge d'ailleurs sur la régularité, voire l'effectivité de certaines fonctions. Les effectifs, eux, augmentent, « en lien avec l'accroissement des interventions communautaires » et du territoire, note la chambre. Oui, mais voilà : dans le même temps, les communes ainsi déchargées

de ces responsabilités ne diminuent généralement pas leur masse salariale, celle-ci augmente même parfois ! Autres griefs soulevés, outre la problématique de l'absentéisme : la politique de promotions semble discutable et les agents touchent une prime de vacances et fin d'année irrégulière (959 € nets en 2010). Ils ne respectent pas, non plus, la durée légale du temps de travail : près de 152 h de moins par an et employé, l'équivalent d'environ 23 emplois.

## Egassialair : la mairie renonce à son projet de boulevard

Les habitants du quartier de l'Egassialair vont pousser un « ouf » de soulagement : de source municipale, on a appris, hier, que le maire, Jacques Bascou, avait purement et simplement décidé de retirer le projet d'axe destiné à relier le boulevard 1830 et l'avenue du Maréchal-Juin.



■ Les riverains opposés au projet, lors du dernier conseil municipal.

Le projet, découvert, fin septembre, par les riverains, à la faveur de la révision du plan local d'urbanisme, alors soumise à une enquête publique, les avait poussés à se regrouper en comité de défense, puis en association, afin de pouvoir, le cas échéant, engager un recours devant la justice. Une éventualité qui n'est plus d'actualité, après le retrait du projet par la mairie. Lors du dernier conseil municipal, le 3 octobre, une délégation silencieuse, qui s'était invitée, avait reçu l'assurance du maire que celui-ci recevrait des représentants de l'association, devrait donc officiellement leur annoncer le retrait du projet.

teur aurait remis ses conclusions. Ce que ce dernier a fait, concluant, selon nos informations, que ce dossier ne présentait pas de caractère d'urgence, s'agissant d'une liaison évoquée depuis des temps immémoriaux... Jeudi soir, Jacques Bascou, recevant une délégation des habitants de l'Egassialair, devrait donc officiellement leur annoncer le retrait du projet.

**JUSQU'AU SAMEDI 19 OCTOBRE 2013**



Les nouveaux commerçants



**Le kg 9,90 €**

**VIANDE BOVINE :**  
Tende de tranche - Tranche à rôtir  
**Race à viande\***  
Caissette de 2 kg environ

Origine **FRANCE**



**Le kg 1,96 €**

**MOULES DE BARFLEUR**  
Vendues en barquette de 2,8 kg à 5,50€

Pêchées en **ATLANTIQUE NORD EST**

**HYPER U - SUPER U**

Offre valable jusqu'au samedi 19 octobre 2013 dans les HYPER U et SUPER U des départements : 04 - 05 - 06 - 07 - 09 - 11 - 12 - 13 - 15 - 19 - 24 - 26 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 40 - 47 - 48 - 64 - 65 - 66 - 81 - 82 - 83 - 84

**LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS**